



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



Une **diversité** de productions ancrées dans leur territoire

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.

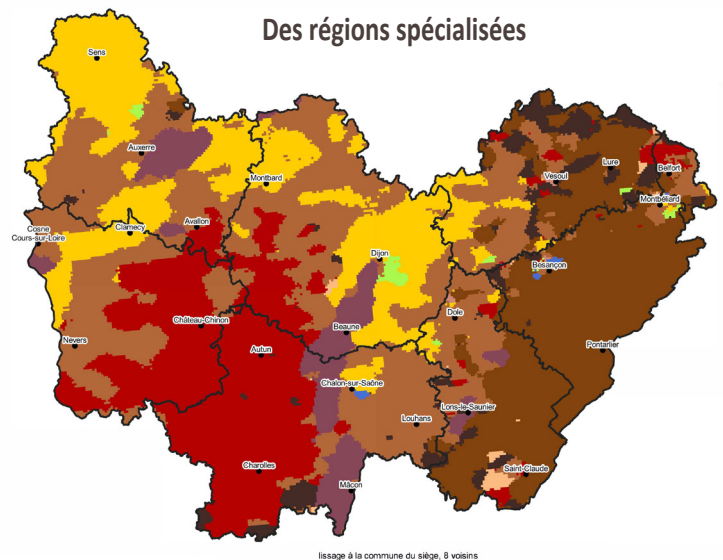


..... L'agriculture en BFC

Une terre d'agricultures

La région Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,47 millions d'hectares, la surface agricole utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart des espaces contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4,1 % de la valeur ajoutée (deuxième score après Centre-Val de Loire) contre 2,6 % en moyenne France nationale (France métropolitaine hors Ile de France, 2021).

Des régions spécialisées



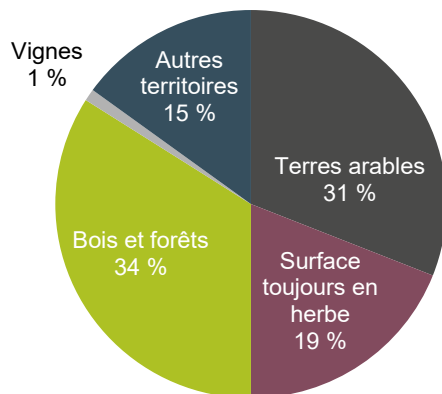
Orientations technico-économiques

- Grandes cultures et / ou oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Fleurs et / ou horticulture diverse
- Viticulture
- Bovin lait
- Bovins viande
- Bovins mixtes
- Ovins ou caprins
- Équidés et / ou autres herbivores
- Polyculture et / ou polyélevage

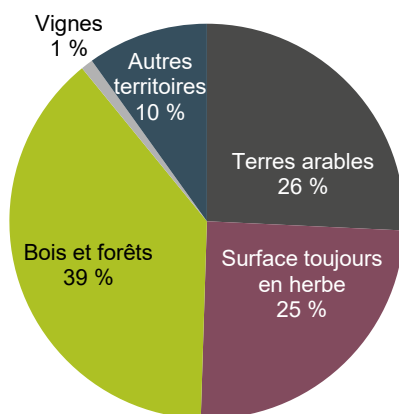
Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

Occupation du territoire

France



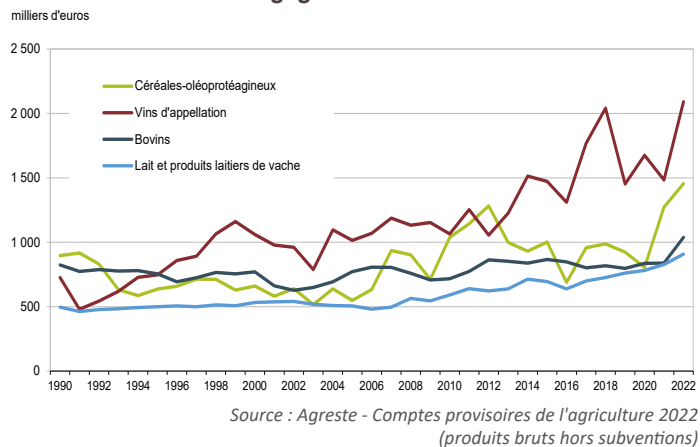
Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Statistique Agricole 2022

En 2022, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent de près de 40 400 personnes, soit à 3,6 % des personnes en emploi début 2022 contre 2 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 06/2022, données provisoires). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 44 000 équivalents temps plein. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020 (Source : Recensement de l'Agriculture 2020). Elles demeurent parmi les plus grandes de France (la surface moyenne en France étant de 69 ha). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture-élevage. En 2022, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 7 milliards d'euros.

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre est spécialisée en grandes cultures. Ces productions (dont les plantes industrielles comme la betterave ou le chanvre) sont de gros contributeurs à la formation du produit brut hors subventions de l'agriculture avec 1,5 milliard d'euros (en 2022). La région comptabilise 974 700 hectares en céréales, oléagineux et protéagineux en 2023. Les implantations en céréales représentent 72 % de cette surface. La sole en oléagineux couvre près de 25 % de la surface. Avec le déclin du colza en 2019 et 2020 (années de récolte), ces cultures ont connu un fort recul. Les années suivantes, le développement de la culture du soja, mais surtout du tournesol, a compensé - en partie - la baisse de la sole colza. A partir de 2022, le colza connaît un nouvel engouement et progresse à nouveau. En 2023, la surface en protéagineux (hors légumes secs) demeure à une valeur basse : 26 400 hectares.

Ces grandes cultures sont majoritairement situées sur des terres à potentiel agronomique limité. En Bourgogne-Franche-Comté, 87 % du territoire est considéré en zone défavorisée. Les rendements en céréales sont ainsi inférieurs à la moyenne française. En 2023, le rendement en blé de la région s'établit à 63 q / ha contre 74 q / ha au niveau national. La majorité de la campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions : des semis aux dates normales, une levée rapide, un très bon tallage, un bon rayonnement à la montaison ont permis une très bonne fertilité des épis. En revanche, le stress hydrique en mai puis en juin lors du remplissage du grain a pénalisé la qualité.

Le rendement moyen est proche de la moyenne quinquennale, avec un taux de protéines moyen, compris entre 11,5 % et 12 %. Cependant, le poids spécifique moyen est sous les 77 kg / hl, ce qui implique un travail du grain de la part des collecteurs pour fournir les meuniers.

La culture de soja a atteint son plus grand développement en 2020 et 2022, avec environ 38 000 ha. Sous l'effet de la mauvaise récolte 2022, elle semble marquer le pas cette année : seuls 32 100 ha sont semés. Toutefois, en 2023, le rendement moyen atteint 28 q / ha, soit 8 q / ha au-dessus de la moyenne quinquennale. Cette culture est importante pour alimenter les outils de transformation en région.

Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône. Cette entreprise dispose aujourd'hui de 3 lignes de trituration. Elle transforme 48 000 t de soja dont 3 000 t en bio et 45 000 t de colza par an. Partenaire depuis 2018 de la charte « Soja de France », Extrusel produit une alimentation animale sans OGM et locale. Fortes de cette expérience, les coopératives de l'Alliance BFC ont inauguré fin 2019 la société Selvah basée à Ciel (71) pour développer l'utilisation de légumineuses en alimentation humaine par le procédé d'extrusion.

..... L'agriculture en BFC,

La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (2 000 ha) et la betterave (1 900 ha). Ces deux cultures sont implantées majoritairement dans l'Yonne. La surface de betterave industrielle, après un doublement en 2017, connaît une lente érosion.

Les cultures de légumineuses ne sont pas absentes des rotations, mais elles se cantonnent à des surfaces réduites. Elles ne représentent que 30 900 ha avec en tête, les pois de printemps. A destination de l'alimentation humaine, trois protéagineux s'inscrivent dans le paysage : la lentille (3 670 ha), les haricots secs (250 ha) et le pois chiche (570 ha).



L'Yonne et la Côte-d'Or, les greniers à grains de la région

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	981 000	132 000	278 700	559 500	446 700	639 500	1 302 800	40 600	4 380 800
dont blé tendre	550 100	46 500	118 300	281 400	243 800	267 200	731 400	19 500	2 258 200
dont orges	333 400	37 900	54 200	167 200	107 300	87 100	447 700	4 500	1 239 300
dont maïs	45 600	35 000	91 800	53 400	69 800	205 100	75 000	14 800	590 400
Total oléoprotéagineux	179 200	13 600	39 900	88 600	82 600	78 400	221 700	3 900	707 800
dont colza	79 400	7 500	12 200	51 200	54 800	31 900	134 100	3 000	374 000

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2023



..... L'agriculture en BFC

L'effectif allaitant réduit sa décroissance

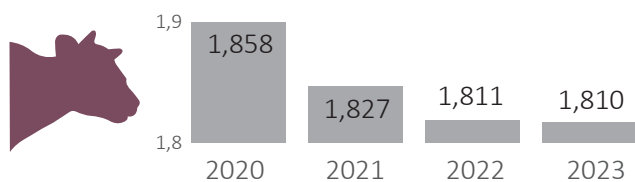
		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
2023	Nombre de vaches nourrices	68 918	6 591	8 682	125 872	28 498	198 792	26 435	2 719	466 507
2022		70 158	6 606	8 821	127 071	28 596	200 016	26 538	2 764	470 570
% évolution entre 2022 et 2023		- 2 %	0 %	- 2 %	- 1 %	0 %	- 1 %	0 %	- 2 %	- 1 %
Part du nombre de vaches nourrices par département		15 %	1 %	2 %	27 %	6 %	43 %	6 %	1 %	100 %
2023	Tonnes bovins abattus	15 337	6 858	7 113	11 405	15, 126	35 518	6 209	1 099	98 666
2022		15 169	7 426	7 674	11 086	15 251	36 468	6 479	1 129	100 681
% évolution entre 2022 et 2023		1 %	- 8 %	- 7 %	3 %	- 1 %	- 3 %	- 4 %	- 3 %	- 2 %
Part des tonnages de bovins abattus par département		16 %	7 %	7 %	12 %	15 %	36 %	6 %	1 %	100 %

Sources : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023 - BDNI au 31/12/2023

Les bovins viande, une production de poids dans la région

La région compte 4 800 exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins viande (*Source : RA 2020*), soit une ferme sur cinq. Ainsi, 1,283 million de bovins allaitants sont présents en 2023 dont 466 000 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. 122 000 bovins dont 58 000 vaches ont disparu, soit 9 % des effectifs totaux et 11 % des vaches. Toutefois, en 2023, cette réduction du cheptel semble ralentir.

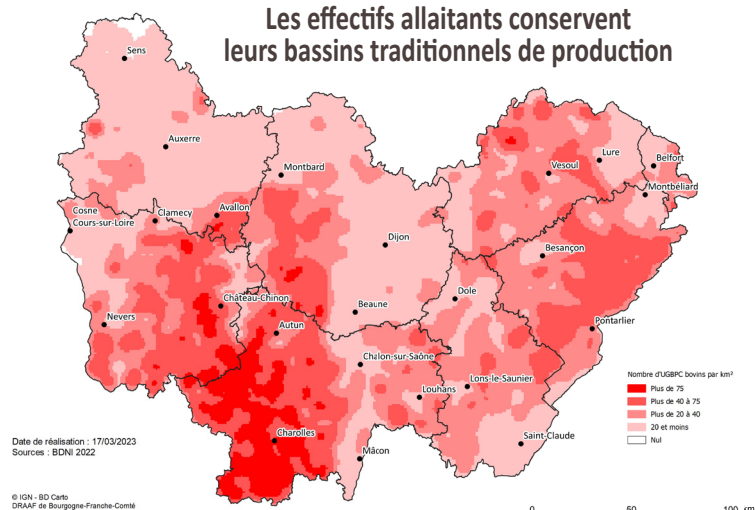
Évolution du nombre de bovins (millions)



Sources : Agreste

Cette baisse est plus forte sur le territoire bourguignon qui concentre la majeure partie des animaux. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 42 % et 25 % des effectifs. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 76 vaches avec des systèmes d'exploitations essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise (79 %), les races Limousine (8 %), Salers (3 %) ou Aubrac (2 %) sont en progression. Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naisseur. Ainsi, en 2023, 172 300 animaux maigres (- 26 600 animaux en 2 ans) produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb.

Les effectifs allaitants conservent leurs bassins traditionnels de production



En 2023, 275 600 bovins de la région ont été abattus, pour un volume de 98 700 tonnes de produits finis, soit 8 % de la production nationale (*Source SAA*). Ces animaux sont abattus à 53 % dans les outils de la région, 33 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 5 % en Bretagne (*Source BDNI*). Pour mémoire, environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (*Source BDNI*).

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre sont situées dans la zone de l'AOP « Boeuf de Charolles ». En 2023, 160 élevages habilités* livrent 1 565 têtes pour un total de 748 tonnes*. Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017, s'étend sur les quatre départements bourguignons. En 2023, 634 élevages* livrent 690 carcasses pour 320 tonnes* en IGP. Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Boeuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

* Données provisoires INAO 2023

Le Comté, première AOP fromagère de France

En Bourgogne-Franche-Comté, 3 976 exploitations (*Source Enquête Annuelle Laitière 2022*) produisent du lait, dont environ 3 000 sous signe de qualité. En 2023, le nombre de bovins lait s'élève à 526 400 têtes, dont 249 900 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Cette année, le nombre de bovins laitiers, relativement stable en région, cache des disparités entre départements. Le Doubs et le Jura voient leurs effectifs progresser alors qu'ils diminuent dans les 6 autres départements. Ces vaches sont détenues pour 79 % par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 40 %, 21 % et 18 %). Une exploitation laitière de la région élève en moyenne 64 vaches laitières (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins, *source BDNI*), soit deux vaches de plus en moyenne par rapport à 2022 et livre 409 000 litres de lait (*Source EAL 2022*). En 2023, ces élevages produisent 1,59 milliard de litres de lait. Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 40 % et 21 % des livraisons. Tous les départements de la région ont vu leurs livraisons de lait être orientées à la baisse par rapport à 2022 ; la Côte-d'Or (- 4,1 %) suivie de la Haute-Saône (- 3,1 %) présentent les baisses les plus importantes. Les exploitations laitières du Doubs et du Jura, qui destinent principalement leur lait à la filière sous Appellation d'Origine Protégée (pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex), sont limitées quant à la nature et l'origine des aliments pour les vaches laitières. Ces exploitations valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif.

135 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 70 559 t en 2023 (*Source URFAC*).

Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante.



En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre d'établissements de grande taille et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais et fromages à pâtes molles de bonne qualité tels que l'Ortolan et le Roucoulons. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP telles que le Langres, l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. Trois Indications Géographiques Protégées ont été reconnues plus récemment, les IGP Soumaintrain et Brillat-Savarin dans l'Yonne, et l'IGP Caucillotte. Les IGP Gruyères et Emmental sont également reconnues dans ces territoires. En 2023, les livraisons de lait sous label Agriculture Biologique diminuent pour la première fois en région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016. Ainsi, elles atteignent 100 millions de litres soit une baisse de 3,2 % par rapport à 2022 mais représentent toujours 6,3 % des volumes de lait régionaux.

Les effectifs laitiers progressent dans le Massif du Jura en 2023

		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
2023	Effectifs VL	13 107	102 401	54 307	2 973	42 477	19 284	10 869	4 510	249 928
2022		13 537	100 201	53 775	3 107	43 185	19 701	11 386	4 676	249 568
% évolution 2022 à 2023		- 3 %	2 %	1 %	- 4 %	- 2 %	- 2 %	- 5 %	- 4 %	0 %
Part des VL par département		5 %	41 %	22 %	1 %	17 %	8 %	4 %	2 %	100 %
2023	Livraisons à l'industrie (1 000 l)	84 842	635 401	332 019	15 995	286 665	123 049	85 345	31 423	1 594 739
2022		88 516	645 366	336 434	16 047	295 658	126 338	87 644	31 094	1 627 097
% évolution 2022 à 2023		- 4 %	- 2 %	- 1 %	0 %	- 3 %	- 3 %	- 3 %	1 %	- 2 %
Part du lait livré à l'industrie par dép.		5 %	40 %	21 %	1 %	18 %	8 %	5 %	2 %	100 %

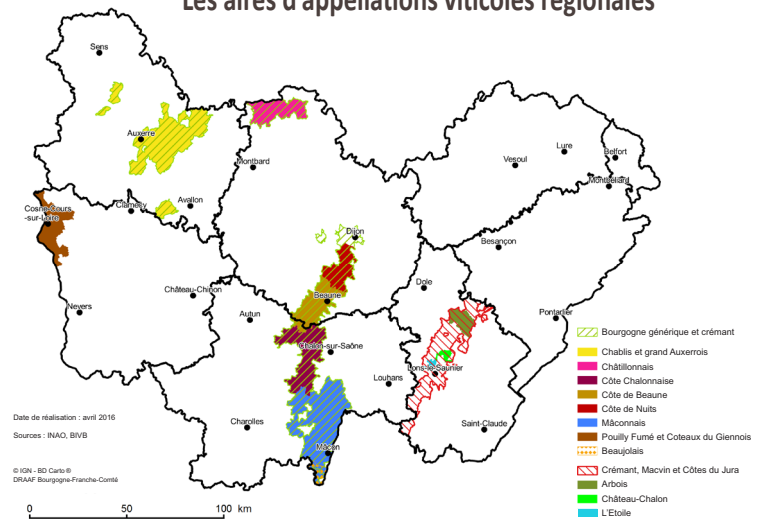
Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2023 ; Enquête mensuelle laitière 2023

La viticulture, 1^{er} contributeur à la valeur de la production agricole

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur près de 35 300 hectares en 2023. La valeur de la production viticole atteint les 2,1 milliards d'euros en 2022. Elle représente presque le tiers de la valeur de la production agricole régionale. Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « régionales », « villages » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble de Bourgogne couvre du nord au sud 31 200 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 400 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 800 hectares de vignes.

Plus au sud, avec 13 100 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 470 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay (cépage dominant) et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles. En 2023, la production régionale de vin AOP est estimée à 2 millions d'hectolitres (Source DGDDI), en progression de 35 % au regard de la moyenne quinquennale.

Les aires d'appellations viticoles régionales



Laëtitia LE BRETON-GRODIER, CA89

De petites surfaces concentrées à 89 % dans 3 départements

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 910	2 185	1 582	13 277	8 441	36 414	745 334
dont superficie en AOP (ha)	9 789	2 076	1 473	13 079	8 363	34 780	416 600
Part de la superficie du vignoble régional	27 %	6 %	4 %	36 %	24 %		

Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle Provisoire 2023 ; DGDDI (récolte 2023)